

DÉPARTEMENT DE L'EURE  
Arrondissement d'ÉVREUX  
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

De la commune de Jouy sur Eure  
Séance du 14 septembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze septembre à dix-huit heures trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

**Etaient présents :**

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

**Absents excusés :**

**Procurations :**

*Stéphane PETROZ à Serge LAMBOY.*

**Nombre de conseillers :**

- Afférent au CM 15
- En exercice 15
- présents
- votants
- absents
- exclus

Date de convocation :

**08 septembre 2021**

Date d'affichage :

**08 septembre 2021**

Date de réunion :

**14 septembre 2021**

**Objet : Mise en place de la mission « Référent Signalement » au Centre de Gestion de l'Eure**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

*Hélène MOINET*

a été nommée secrétaire de séance,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 qui oblige les employeurs publics à mettre en place un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.

Considérant que toutes les collectivités sont concernées par cette obligation depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020.

Considérant qu'il convient de nommer au sein des services des collectivités une personne référente qui doit être connue des agents et ainsi pouvoir recueillir les signalements des agents.

Considérant que dans ce contexte, les centres de Gestion Normands se sont associés afin de proposer à l'ensemble de leurs collectivités une nouvelle mission facultative mutualisée « Référent signalement » dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021 répondant aux exigences induites par la réglementation : confidentialité, neutralité et objectivité.

Considérant que l'adhésion à cette nouvelle mission est gratuite ; seuls feront l'objet d'une tarification les éventuels signalements traités par le référent. Selon la délibération du Conseil d'administration du CDG27 du 24 juin 2021, les tarifs sont les suivants :

Tarification 2021 par signalement traité pour une collectivité affiliée	365,00 €
Tarification 2021 par signalement traité pour une collectivité non affiliée	635,00 €

Envoyé en préfecture le 16/09/2021

Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le

ID : 027-212703581-20210914-2021\_DELCOM0025-DE

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une convention est proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure aux collectivités souhaitant bénéficier du dispositif concernant le référent signalement et ce les termes de la convention jointe à la présente délibération.

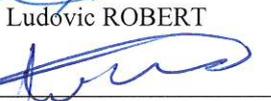
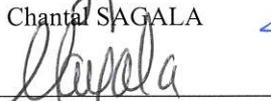
**Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité** (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Accepte les termes de la convention du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure (CDG 27)
- Autorise le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure (CDG 27) à intervenir dans le cadre de la mission « Référent Signalement »
- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre le CDG 27 et la collectivité de Jouy-sur-Eure, à signer tout document relatif à cette délibération et à procéder aux formalités y afférentes

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

 Philippe ALLAIN	 Pierre BAILHACHE	 Pierre BERGER	 Joël BUCAILLE	 Alexandra DASSAS
 Annick DELARUE	 Chantal DUCHANGE	 Annie JEZÉQUEL	 Olivier JOLY	 Serge LAMBOY
 Hélène MOINET	 Stéphane PETROZ	 Ludovic ROBERT	 Chantal SAGALA	 Caroline VALLOIS

Maire  
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 16/09/2021

Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le

ID : 027-212703581-20210914-2021\_DELCOM0025-DE